



## DECLARATION LIMINAIRE FSU CSA SA du 22 juin 2026

Ce comité social d'administration se tient alors que nous subissons un deuxième épisode de chaleur précoce cette année. Sans attendre que le ministère se dote d'un plan de gestion des vagues de chaleur, ce qui est le cas depuis un mois seulement ([plan ministériel 28/05/26](#)), le rectorat et les autres services de l'académie ont pris des mesures pour limiter les effets de l'exposition à ce risque des personnels. Nous ne développerons pas ce sujet aujourd'hui, puisque c'est une compétence de la FS-SSCT et qu'une réunion de cette instance est programmée la semaine prochaine (le 30/06/26 ou le 02/07/26 ?). Mais cette instance aura-t-elle lieu puisque nous n'avons reçu ni convocation, ni ordre du jour, ni documents de travail à étudier. Le règlement intérieur des instances prévoit une transmission de ces documents 15 jours à l'avance, ce délai pouvant être ramené à 8 jours, délai minimum nécessaire pour permettre à chacun·e de travailler les sujets, d'étudier les documents et de préparer collectivement les réunions. Nous ne prenons aucun plaisir à dénoncer ces manquements réglementaires, mais nous avons besoin que le cadre soit respecté, afin de nous permettre de jouer pleinement notre rôle de représentant.es des personnels.

C'est d'ailleurs pour les mêmes raisons que nous avons demandé le report de ce CSA-SA. Mais plutôt que de poursuivre nos reproches vis-à-vis de l'Administration, nous préférons dénoncer le manque de moyens qui conduit à ce genre de situations. En effet, ce problème récurrent est en grande partie lié au manque d'effectifs, qui touche aussi bien les fonctions support que les autres services. A la FSU, nous sommes d'ailleurs cohérentes, puisque nous nous opposons chaque année aux suppressions de postes annoncées dans le cadre de la préparation de la rentrée (point à l'ordre du jour de notre CSA aujourd'hui), ne pouvant nous résigner à accompagner le rectorat dans la gestion de la pénurie qui lui est imposée. A ce sujet, les premières annonces du gouvernement pour l'année à venir font craindre le pire ...

Pour donner à nos jeunes d'autres perspectives que la guerre et leur permettre de se projeter dans un avenir plus « enthousiasmant », les services publics ont besoin de moyens, particulièrement celui de l'Education et celui de la Jeunesse et des Sports. Il faut des personnels en nombre suffisant, bien formés, valorisés et reconnus. Il faut aussi des agent·es qui disposent de crédits d'intervention à la hauteur des besoins pour accompagner les projets, et des collègues qui sont en capacité de se déplacer sur tous les territoires pour exercer leurs missions au plus près des usager·es. C'est pourquoi nous avons envoyé une question diverse relative aux frais de déplacements et à leur revalorisation temporaire entre le 1<sup>er</sup> juillet et le 31 décembre 2026 décidée par le gouvernement, en lien avec la hausse des prix du carburant ces derniers mois. Par ailleurs, nous nous étonnons du manque de communication autour de la [circulaire du 5 mai 2026](#) du ministère de l'action et des comptes publics sur l'organisation du travail et les déplacements des agentes.

Merci de votre attention.